

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

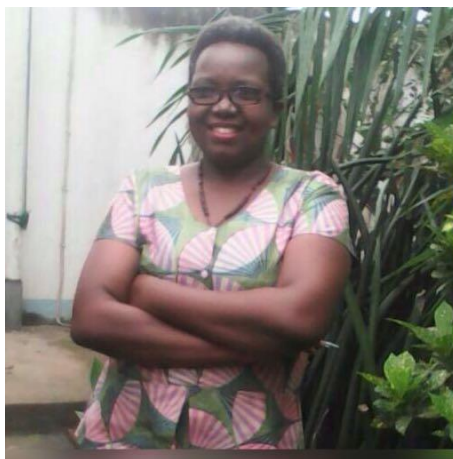
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°127 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 10 au 16 septembre 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 16 septembre 2018, au moins 492 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS..... 3

0. INTRODUCTION..... 4

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME 5

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE..... 5

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES..... 5

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES..... 6

I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS..... 7

I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES AGENTS DU SNR 8

II. FAITS SECURITAIRES..... 8

III. CONCLUSION..... 10

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FNL : *Front National de Libération*

GMIR : *Groupement Mobile d'Intervention Rapide*

MSD : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

ONU : *Organisation des Nations Unies*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

PN : *Police Nationale*

SIM : *Subscriber Identity Module*

SNR : *Service National de Renseignement*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées comme suit: au moins 11 personnes tuées dont 9 cadavres retrouvés, 1 cas d'enlèvement et / ou de disparition forcée, 7 torturées, 24 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes, figurent 2 femmes tuées, 3 torturées, 1 arrêtée et 1 mineur tué ainsi qu'un autre enlevé.

Des Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs présumés de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, de disparition forcée, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des marches manifestations contre le rapport de la Commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi sont signalées dans ce bulletin.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Nyabihanga, province Mwaro

En date du 12 septembre 2018, vers le matin, un corps sans vie de Marc Gahungu a été retrouvé dans les marais de la colline Migera, zone Muyange, commune Nyabihanga, province Mwaro. Selon des sources sur place, le matin du 11 septembre 2018, Marc Gahungu était allé au centre Mbogora. Selon les mêmes sources, le corps montrait qu'il a été tué à coups de gourdin. Les auteurs et le motif de son assassinat ne sont pas encore connus.

Un cadavre retrouvé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 16 septembre 2018, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié a été retrouvé dans un caniveau emballé dans un sac au quartier 10, zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, la victime présentait des blessures sur son corps.

Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 15 septembre 2018, vers 21 heures, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, des hommes armés non identifiés ont mené une attaque contre le poste frontalier de Gatumba. Selon le Procureur Général de la République, Sylvestre Nyandwi, l'attaque a fait un mort du côté de ces hommes armés et un blessé du côté des policiers.

Deux corps sans vie retrouvés en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 11 septembre 2018, vers le matin, deux corps sans vie d'Adidja Nduwimana, âgée d'au moins 30 ans et de son enfant ont été retrouvés sur la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon des sources sur place, ces deux cadavres étaient à l'intérieur du restaurant de cette dame situé à l'endroit communément appelé « Kukabasazi ».

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 septembre 2018 indique qu'en date du 4 septembre 2018, un corps sans vie d'une personne non identifiée, a été enterré par des Imbonerakure et des administratifs de la commune et province Makamba. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont d'abord enterré par confusion le corps de Jacques Ndayisaba et ce dernier a été déterré pour être inhumé par sa famille. Ensuite, ces Imbonerakure et des administratifs ont enterré le corps d'une personne non identifiée qui se trouvait à la morgue de l'hôpital de Makamba. Selon les mêmes sources, l'origine de ce cadavre n'a pas été connue.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mpinga-Kayove, province Rutana

En date du 10 septembre 2018, vers le matin, un corps sans vie d'un prénommé Lameck, a été retrouvé sur la sous-colline Gatoke, colline Ceru, zone Kayero, commune Mpinga-Kayove, province Rutana. Selon des sources sur place, la victime qui était de religion protestante pentecôtiste a été tuée poignardée au niveau de la tête la veille. Les raisons et les présumés auteurs de ce crime restent inconnus.

Trois corps sans vie retrouvés en commune Gitobe, province Kirundo

En dates du 13 et 14 septembre 2018, sur la colline Nyenzi, commune Gitobe, province Kirundo, 3 corps sans vie des motards enlevés à Muyinga ont été découverts par la police après les enquêtes. Selon des sources sur place, les cadavres de Juma Barnabé reconnu par le biais de son badge, enlevé le 30 juillet 2017, celui de Denis Habarugira¹ enlevé le 30 août 2018 et celui de Déogratias Manirambona qui avait disparu le 10 mai 2018 ont été retrouvés enterrés dans une bananeraie de Samuel Hatungimana, âgé de 36 ans, à quelques mètres de sa maison. Selon les mêmes sources, Samuel Hatungimana qui avait été libéré de la prison de Ngozi en 2013 par la grâce présidentielle après sa condamnation suite au meurtre, est maintenant détenu avec 6 autres personnes dont Thierry Kwizerimana, âgé de 20 ans, natif de la colline Nyenzi, commune Gitobe, province kirundo ; Nshimirimana Ndibanje, Samson Nzigamwanayo, âgé de 20 ans, natif de la colline Nyenzi, commune Gitobe, province de kirundo, Ange Diella Niyuhire, âgée de 20 ans, épouse de l'autre présumé auteur dans le dossier et Elias Kwizera natif de la commune Gitobe, province Kirundo.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES

Une personne disparue en commune Nyabikere, province Karuzi

Depuis le 11 septembre 2018, sur la colline Masama, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karuzi, un enfant de 8 ans prénommé Viateur est introuvable. Selon des sources sur place, un homme Ntawusigumwansi s'est rendu chez les parents de cet enfant, accompagné du chef de dix ménages et leur a annoncé que leur enfant a été appréhendé en train de voler des maniocs dans son champ et que l'enfant a fui, puis les parents ont été infligés un paiement de 20 000 fbu pour que le dossier soit clôturé. Ils ont payé cet argent et croyaient que l'enfant allait revenir mais ils ne l'ont pas vu. Ils ont cherché partout et ne l'ont pas trouvé. Selon les mêmes sources les parents ont porté l'affaire à l'administration communale mais Ntawusigumwansi reste libre et aucune enquête n'a été diligentée.

Une personne enlevée et portée disparue en commune Mukike, province Bujumbura rural²

En date du 20 novembre 2016, sur la colline Nyagikaranka, zone Mutobo, commune Mukike, province Bujumbura rural, vers 13 heures 15 minutes, le nommé Timothée Ntirubaruto, a été enlevé et embarqué dans un pick-up militaire du camp Mujejuru. Il a été accusé de n'avoir pas participé à la fête dédiée au combattant. Sa famille n'a plus de ses nouvelles et craint pour sa sécurité.

Deux personnes enlevées en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural³

En date du 8 décembre 2017, vers 3 heures du matin, sur la sous colline Vyuya, colline Jenda, commune Mugongo- Manga, province Bujumbura rural, Emmanuel Ndayishimiye enseignant à l'ECOFO Gihisi et Fabien Sakubu de cette même colline ont été enlevés par les agents du GMIR. Selon

¹ Denis Habarugira était rapporté dans le bulletin hebdomadaire Iteka n'Ijambo numéro 126 comme personne disparue sous le nom de Denis Ntamubano, nous avons trouvé que Ntamubano était un surnom.

² Ce cas avait été rapporté dans le rapport mensuel de novembre 2016 parmi les personnes enlevées. Il a été retrouvé à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura. La Ligue Iteka a reçu cette information en date du 10 septembre 2018.

³ Ces personnes avaient été rapportées dans le rapport mensuel de décembre 2017 parmi les personnes enlevées. Elles étaient au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Regina Mundi et ont été libérées. La Ligue Iteka a reçu cette information en date du 10 septembre 2018.

nos sources, ils ont été enlevés après avoir fait une fouille perquisition sans mandat dans deux maisons, l'une appartenant à Fabien Sakubu et l'autre appartenant à Étienne Gahungu. Ils ont été embarqués dans un véhicule immatriculé A329A PN.

I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES POLICIERS, DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 septembre 2018 indique qu'en date du 8 septembre 2018, sur la colline Gipfuvya, commune Rango, province Kayanza, Philémon Ndayisaba, membre du parti politique MSD a été frappé à la tête à l'aide d'une bouteille de bière vide par Gihirwe, un Imbonerakure accompagné par Ngeze. Selon des sources sur place, ils l'accusaient de ne pas adhérer au parti CNDD-FDD. Il est allé se faire soigner au CDS de Gasenyi de la même commune. Selon les mêmes sources, les auteurs n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune Butaganzwa, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 septembre 2018, indique qu'en date du 9 septembre 2018, vers 12 heures, sur la colline Rugoma, commune Butaganzwa, province Kayanza, Jean Marie Nduwimana, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été poignardé au niveau des côtes par six Imbonerakure Rémy Kubwayo, Martin Cishahayo, Claver Nshimirimana, Basile Kwizera, Laurent Niyonzima et Romuald Nzoyisaba. Selon des sources sur place, il avait refusé de donner une contribution que ces Imbonerakure collectaient pour le parti CNDD-FDD. Il avait été conduit dans un endroit inconnu et retrouvé dans une maison abandonnée sur cette colline, le même jour, vers 17 heures. Il est hospitalisé à Musema.

Deux personnes torturées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 12 septembre 2018, sur la colline Nyabigina, zone Kabonga, commune Nyanza-Lac, province Makamba, Célestin Misigaro et une femme, fidèles de l'Eglise Evangélique des Amis du quartier Burambira ont été arrêtés, battus et mis au cachot du poste de police de Nyabigina par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, un Imbonerakure, mari de cette femme les a accusés de troubler l'ordre public et de diffuser des messages de révolte dans la communauté. Selon les mêmes sources, cette femme avait fui cet Imbonerakure à cause du harcèlement sexuel de ce dernier sur sa fille. Ils ont été libérés le lendemain après que le pasteur de leur église ait intervenu.

Une personne torturée en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 14 septembre 2018, vers 22 heures, sur colline Nyarunazi, zone et commune Rutegama, province Muramvya, Innocent Ruberintwari a été arrêté dans un bar situé sur cette colline menotté, tabassé et conduit au cachot par Léonidas Nzoyihiki, chef de poste de police. Selon des sources sur place, la victime était venue la veille dans le partage foncier en famille. Selon les mêmes sources, il a été libéré le matin du 15 septembre 2018 après avoir donné une somme de 26 000 fbu au policier. La victime avait deux téléphones et un seul lui a été remis sans carte SIM.

Deux femmes torturées en commune Musongati, province Rutana

En date du 12 septembre 2018, vers 15 heures, Médiatrice et Espérance, toutes enceintes et commerçantes du chef-lieu de la commune Musongati, province Rutana ont été tabassées par Raphaël Mboninyibuka, le comptable communal. Selon des sources sur place, une des victimes a donné naissance à un prématuré suite aux coups reçus. Selon les mêmes sources, il les a accusées de dépasser l'heure de fermeture du marché.

I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES AGENTS DU SNR

Six personnes arrêtées en commune et province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 septembre 2018, indique qu'en date du 6 septembre 2018, six personnes dont deux infirmiers Emmanuel Kabura et sa femme Jeannine Bukuru, du chef-lieu de la commune et province Cankuzo ont été arrêtées et détenues au commissariat de la police par le responsable provincial du SNR à Cankuzo. Selon des sources sur place, les victimes étaient soupçonnées de tenir une réunion et elles ont été relaxées le 10 septembre 2018.

Une personne arrêtée en commune Kibago, province Makamba

En date du 13 septembre 2018, vers 20 heures, Lazare Manirambona, âgé de 65 ans, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure sur la colline Jimbi, commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, il a été accusé de rendre visite à une veuve. Il a été conduit au cachot du commissariat de police de Kibago et sa famille dénonce un montage vu que le nom de la veuve n'a pas été révélé.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 12 septembre 2018, le matin, Dieudonné Ndayisabe, de la colline Ruvumera dans la zone Muyange, commune Nyanza-Lac, province Makamba, élève au Lycée Notre Dame du Rosaire, a été arrêté par des policiers lorsqu'il se rendait à l'école. Selon des sources sur place, cet élève a été accusé de détention illégale d'armes et a été conduit au cachot communal de la police à Nyanza-Lac. Selon les mêmes sources, c'est son voisin avec qui sa famille a un différend foncier qui l'a calomnié à la police. Il a été libéré le lendemain sur témoignage de ses voisins et des enseignants de son école.

Seize personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 14 septembre 2018, le matin, en zone Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, des policiers ont arrêté seize personnes lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages entre la 60^{ème} et la 124^{ème} parcelle, de la 6^{ème} à la 7^{ème} avenue de la même zone. Selon des sources sur place, ces personnes ont été relaxées en cours de chemin moyennant une rançon.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Mugamba, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 septembre 2018, indique qu'en date du 8 août 2018, sur la colline Kirinzi, zone Vyuya, commune Mugamba, province Bururi, Daphrose Cishahayo, âgée de 55 ans a été battue à mort par son petit-fils Aloys Nibizi pendant la nuit à son domicile. Selon des sources sur place, Daphrose Cishahayo a été évacuée au CDS Muramba où elle est morte la même

nuit. Le présumé auteur a été conduit au cachot de la police en commune Mugamba. Les conflits fonciers sont à l'origine de son assassinat ajoutent les mêmes sources.

Deux personnes blessées en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 12 septembre 2018, vers 1 heure du matin, un groupe d'homme en tenue policière, armé de machettes, de couteaux et de fusils, a attaqué le domicile d'un nommé Niyokindi, sur la sous colline Rugenge, colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro. Selon des sources sur place, ces hommes armés ont blessé Niyokindi à coup de machette au niveau de la bouche et ils ont poignardé Darlène, sa belle-fille au niveau du dos. Les victimes ont été évacuées par les voisins vers le CDS privé de Mwaro. Le lendemain, Niyokindi est rentré chez lui tandis que Darlène a été transférée à l'hôpital de Kibumbu. Selon les mêmes sources, ces gens armés cherchaient de l'argent reçu par cette famille comme indemnisation de la part de la SOGEA SATOM lors de l'exploitation de la carrière utilisée pour la construction de la route goudronnée Nyakararo-Kibumbu-Gitega.

Tentative d'assassinat en commune Kibago, province Makamba

Dans la nuit du 12 au 13 septembre 2018, François Nahimboneye, âgé de 60 ans, a été attaqué et blessé à l'aide d'une machette par des gens non identifiés sur la colline Nyabigina, zone Kiyange, commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, il a été admis au CDS Jimbi pour des soins médicaux.

Marche manifestation contre le rapport de la Commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi

En date du 15 septembre 2018, des marches manifestations ont été organisées dans toutes les communes du pays pour s'insurger contre le rapport de la Commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi, publié en date du 5 septembre 2018.

En effet, en Mairie de Bujumbura, des militants du CNDD-FDD, des administratifs à différents niveaux ainsi que des conducteurs de vélos et de motos pris par force de toutes les communes de la capitale se sont rassemblés au rond-point des Nations Unies, en zone Ngagara pour se diriger vers le centre-ville. La libre circulation de ceux qui n'y avaient pas pris part, a été momentanément bloquée

En province Karuzi, l'administration provinciale a organisé dans toutes les communes des marches manifestations à partir de 8 heures du matin. Les autorités au-devant des files suivies des Imbonerakure et des partisans scandaient des slogans ternissant l'image de l'ONU, de l'Union Européenne, des leaders burundais des organisations des droits de l'homme en exil et des opposants politiques qualifiés de traîtres.

III. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et des allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement ou de disparition forcée, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.